



MOSELLE

METZ, le 15 septembre 2017

BOYCOTT DU CTL RESTRUCTURATIONS 2^{ème} convocation du 15 septembre 2017

Monsieur le président,

Les élus en comité technique local de la Moselle ont boycotté la première convocation du CTL du 7 septembre avec à l'ordre du jour :

- **Les fermetures-suppressions** en 2018 dans notre département des postes suivants :
 - ➔ **Albestroff**
 - ➔ **Ars sur Moselle**
 - ➔ **Moyeuvre Grande**
 - ➔ **Rohrbach les Bitche**
 - ➔ **Sierck les Bains**
 - ➔ **Recette des Finances de Sarreguemines**

- **Et également :**
 - ➔ **Le démantèlement** des missions foncières
 - ➔ **Les fusions des SIP** de Metz
 - ➔ **Les fusions des SIE** de Metz

La Moselle est particulièrement sanctionnée en ce qui concerne les suppressions d'emplois. Elle est systématiquement sur le podium ces dernières années : **112 emplois perdus en deux ans.**

À présent, la DDFIP démantèle le réseau de la Moselle. Les agents, les organisations syndicales et les élus ne sont pas dupes. Par la suppression de trésoreries, les transferts de missions, la mise en place du travail à distance, il s'agit bien de la destruction de notre réseau, de nos missions et d'un nouveau coup porté aux conditions de travail des agents des Finances Publiques et aux services publics de proximité.

La DDFIP organise la désertification du territoire, l'abandon des missions, déconsidère les usagers et méprise les agents.

Faut-il encore vous rappeler ce qu'est le service public !!!

Faut-il encore vous rappeler notre attachement au service public !!!

D'ailleurs personne ne s'y trompe et les réactions sont nombreuses depuis l'annonce de ces projets : pétitions des usagers, interventions d'élus, mobilisations déterminées. Il est urgent d'entendre cette colère et d'y répondre !

Ces déstructurations de services et de missions pèsent sur la santé des agents qui, par ailleurs, en Moselle, subissent au quotidien pressions et intimidations par la hiérarchie.

L'ensemble des élus en CTL est fermement opposé à ces projets destructeurs pour la DDFIP, ses agents et leurs missions.

Nous vous rappelons, en votre qualité de Directeur Départemental, votre responsabilité en matière de SANTE PHYSIQUE ET MENTALE des agents.

Nous vous laissons seul face à vos choix et leurs conséquences.